

L'honorable M. DANDURAND: En effet.

Le très honorable M. MEIGHEN: Ces prétendus "détails" ne nous éclairent guère. Lorsque le réseau du National-Canadien tient à faire oublier certaines dépenses, il puise dans sa propre caisse; lorsqu'il effectue des dépenses qu'il ne craint pas de divulguer, notamment pour achat de matériel, il indique volontiers à la Chambre les fins auxquelles le produit des emprunts est affecté. Ainsi, les quelque 2 millions affectés au terminus de Montréal ne représentent que la partie des 25 millions que les administrateurs du chemin de fer ont bien voulu inscrire au chapitre d'immobilisations destinées à devenir aussi célèbres que celles du Grand Trunk Pacific, du chemin de fer de la baie d'Hudson et autres entreprises ferroviaires dans lesquelles nous nous sommes lancés à l'instigation de différents chefs politiques d'autrefois.

J'aimerais que l'on décompose en tous ses éléments constitutifs cette somme de \$13,854,994. Je ne vois pas la raison d'être de la rubrique "moins mise au rancart de matériel". Pourquoi soustraire des "additions et améliorations" la mise au rancart de matériel? S'il il y a lieu de soustraire cette dernière rubrique, c'est bien plutôt de "l'acquisition de matériel nouveau, au montant de \$9,129,000".

L'honorable M. BLACK: D'ailleurs, pourquoi cette déduction? Les fonds seront dépensés et le total s'établira encore à 13 millions de dollars.

Le très honorable M. MEIGHEN: En déduisant \$8,754,994 de \$13,854,994 il reste \$5,100,000, somme qui, ajoutée aux \$9,129,000 pour acquisition de matériel nouveau et aux \$3,440,000 pour acquisition de valeurs, constitue une somme globale de \$17,669,000. Je ne vois pas très bien pourquoi on inscrit là "l'acquisition de valeurs". On serait porté à croire qu'il s'agit de remboursements, mais il n'en est rien. Autrement, il faudrait ajouter ce total aux \$8,152,707. Je ne comprends pas cette étrange méthode de calculer. De toute façon, je tiens à être complètement renseigné sur la destination des \$13,854,994 inscrits au chapitre des additions et améliorations en général.

L'honorable M. DANDURAND: Je vais fournir ces détails à mon très honorable ami. Comme les honorables sénateurs le savent, les administrateurs du National-Canadien se présentent chaque année devant le comité spécial des chemins de fer de l'autre Chambre

pour rendre compte de leur gestion des douze mois écoulés et pour faire connaître au comité les besoins du réseau pendant les douze mois suivants. Les affectations dont je vais donner les détails ont été examinées et approuvées par ce comité spécial des chemins de fer.

L'alinéa b de l'article 2 partage les "dépenses autorisées" de la manière suivante:

Additions et améliorations, y compris les coordinations, et acquisition de biens réels ou personnels, ne dépassant pas \$17,669,000, dont l'estimation est comme suit:	
Additions et améliorations en général...	\$13,854,994
Moins: Mise au rancart de matériel...	8,754,994
	\$ 5,100,000
Acquisition de matériel nouveau..	9,129,000
Acquisition de valeurs...	3,440,000
	\$17,669,000

Voici comment se décompose la somme de \$13,854,994 inscrite au chapitre des additions et améliorations:

Zone de l'Atlantique...	\$ 889,421
Zone centrale...	2,007,974
Zone de l'Ouest...	3,223,145
Grand Trunk Western Railroad Company...	707,335
Central Vermont Railway, Inc.	130,492
Hôtels...	1,935,000
Terminus de Montréal...	2,420,000

Mon très honorable ami se rappellera qu'il a été question d'affecter au terminus de Montréal plus de 12 millions de dollars, dont 40 p. 100 provenant de la caisse d'assistance afin de procurer du travail aux chômeurs. Cette somme de \$2,420,000 est destinée à couvrir les dépenses de la première année, car les dépenses sont réparties sur une période de trois ans. Je continue à donner les détails:

Transbordeur d'automobiles et terminus de l'Île du Prince-Edouard...	\$ 33,400
Compagnies filiales...	216,483
Dépenses diverses, y compris les additions et améliorations de matériel...	2,291,744
	\$13,854,994
Moins: mise au rancart de matériel...	8,754,994
	\$ 5,100,000
Acquisition de matériel nouveau..	\$ 9,129,000

Voilà les détails des achats pour 1939.

L'honorable M. BLACK: Avant que l'honorable sénateur continue, j'ai une question à lui poser. Je ne vois pas comment nous pouvons traiter les \$8,750,000 comme un crédit.